

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_240318_034

portant sur

RÉALISATION D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE D'UN MONTANT DE CINQ-CENT-MILLE EUROS AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Le Maire de la Commune de Lodève,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 20°,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU la décision du Maire n°MLDC_231204_135 du 4 décembre 2023 relative au renouvellement de la ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Épargne,

VU la proposition de la Caisse d'Épargne en date du 12 mars 2024,

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure une ligne de trésorerie complémentaire dans le cadre de la préemption d'un bien,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De contracter auprès de la Caisse d'épargne la ligne de trésorerie dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- montant : cinq-cent-mille euros (500 000 €),
- durée : un an maximum,
- taux d'intérêt : EURIBOR 1 SEMAINE + marge de 1,08 %, dans l'hypothèse où l'EURIBOR 1 SEMAINE serait - inférieur à zéro, l'EURIBOR 1 SEMAINE sera alors réputé égal à zéro,
- base de calcul : exact/360 jours,
- process de traitement automatique :
 - tirage : crédit d'office,
 - remboursement : débit d'office,
- demande de tirage : aucun montant minimum,
- demande de remboursement : aucun montant minimum,
- paiement des intérêts : chaque mois par débit d'office,
- frais de dossier : sept-cent-cinquante euros (750 €) prélevés en une seule fois,
- commission d'engagement : néant,
- commission de mouvement : néant,
- commission de non utilisation : 0,10% de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie interactive et l'encours quotidien moyen, périodicité identique aux intérêts,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le contrat de ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'épargne, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : De préciser que les dépenses relatives au paiement des intérêts de la ligne de trésorerie de la Caisse d'épargne seront imputées au budget principal, chapitre 66, article 6615, et les dépenses relatives aux frais de dossier, chapitre 011, article 627,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240318-lmc110387-AR-1-
1

Date de télétransmission : 18/03/24

Date de publication : 20/03/2024

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le dix huit mars deux mille vingt-quatre,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE



Collectivités & Institutionnels Locaux
445 Chemin Bas du Mas de Boudan
Parc Georges BESSE
30000 NIMES
TEL / 04 30 67 51 10 – 06 77 63 49 81
✉ corinne.bonzi@celr.caisse-epargne.fr

Madame le Maire
Hôtel de Ville

34700 LODEVE

A l'attention de Monsieur SULLY

Objet :  **LIGNE DE**  **RÉSORERIE**  **INTERACTIVE**

Nîmes, le 12 mars 2024

Madame le Maire,

En réponse à votre consultation dont nous vous remercions, nous avons le plaisir de vous informer que la Caisse d'Épargne de Languedoc Roussillon peut mettre à votre disposition une **Ligne de Trésorerie Interactive de 500 K€** pour la période du **5 Avril 2024 au 5 Avril 2025**.

Cette solution de financement court terme vous offre les prestations **INNOVANTES** et **PERFORMANTES** suivantes :

- **LA SIMPLICITÉ D'UTILISATION DU CANAL INTERNET** pour les transmissions d'ordre et les échanges d'information : les demandes de versements ou les avis de remboursements sont effectués sur un serveur dédié et sécurisé qui génère directement les mouvements financiers sur votre compte au Trésor Public. Vous pouvez également consulter en temps réel l'historique de vos utilisations ainsi que les décomptes d'intérêts et de commissions.
- **LA REACTIVITÉ DE TRAITEMENT DES OPERATIONS PAR LE CIRCUIT DU TRESOR PUBLIC** selon la procédure :
 - du crédit d'office pour les versements ;
 - du débit d'office pour les remboursements et le paiement des intérêts et commissions.
- **L'INFORMATION EN TEMPS REEL DE VOTRE COMPTABLE ASSIGNATAIRE (SOUS RESERVE D'AVOIR PREALABLEMENT TRANSMIS SON ADRESSE COURRIEL)** : toute réception d'une demande de versement ou d'un avis de remboursement entraîne l'envoi automatique et immédiat d'un courriel à votre trésorier.

La présente proposition est valable jusqu'au 21 Mars 2024 sous réserve de l'accord de notre Comité de crédit.

Espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, **Madame le Maire**, à l'assurance de notre considération distinguée.

Corinne BONZI
Chargée d'Affaires
Collectivités & Institutionnels Locaux
Gard – Lozère – Hérault – Pyrénées Orientales

PRESENTATION

La LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE® [LTI®] du Groupe Caisse d'Épargne est une ouverture de crédit performante qui permet - via INTERNET - de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

Dans le cadre d'un plafond défini contractuellement avec la Caisse d'Épargne, l'Emprunteur peut tirer des fonds lorsqu'il le souhaite, et chaque remboursement, réalisé à son initiative, reconstitue le droit de tirage à due concurrence.

La LTI® vous offre les **innovations performantes** suivantes :

- ✓ La validation en ligne de vos demandes de Tirage et de Remboursement ;
- ✓ L'utilisation du circuit du Trésor Public via l'Agence Comptable Centrale du Trésor pour le traitement de vos opérations ;
- ✓ La consultation en temps réel de vos mouvements de fonds.

Les fonctionnalités de la LTI® sont accessibles depuis un espace de banque à distance sécurisé et dédié au Secteur Public, CE net SP, disponible 7 jours/7 et 24h/24 (sous réserve de disponibilité de l'espace). L'emprunteur doit au préalable disposer d'une connexion Internet et d'un abonnement (gratuit hors coût de connexion facturés par le fournisseur d'accès à Internet) afin de pouvoir accéder à CE net SP.

AVANTAGES

➤ ERGONOMIE ET CONVIVIALITE :

L'espace internet dédié à la LTI® offre la possibilité de tirer des fonds, les rembourser et de télécharger les décomptes d'intérêts et commissions.

➤ AUTOMATISATION DU TRAITEMENT DES MOUVEMENTS :

Les tirages, remboursements et paiement des intérêts et commissions sont réalisés par crédit/débit d'office.

➤ SOUPLESSE D'UTILISATION :

Chaque remboursement reconstitue le droit de tirage.

➤ OPTIMISATION DES FRAIS FINANCIERS :

Les intérêts sont calculés sur les utilisations réelles de la LTI®.

➤ SECURITE DE LA GESTION DE TRÉSORERIE :

L'Emprunteur bénéficie d'une garantie permanente de liquidité (dans la limite du plafond défini contractuellement)

CARACTERISTIQUES

➤ Emprunteur :	COMMUNE DE LODEVE
➤ Montant :	500 000 euros
➤ Durée :	un an
➤ Taux d'intérêt :	EURIBOR 1 SEMAINE ¹ + marge de 1,08 %
[Base de calcul : exact/360]	
➤ Process de traitement automatique :	• tirage : crédit d'office • remboursement : débit d'office
➤ Demande de tirage :	aucun montant minimum
⌚ Créneau horaire de saisie :	00H00 16H30 23H59
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1 J + 2
➤ Demande de remboursement :	aucun montant minimum
⌚ Créneau horaire de saisie :	00H00 16H30 23H59
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1 J + 2
➤ Paiement des intérêts :	chaque mois/trimestre civil par débit d'office
➤ Frais de dossier :	750 € / prélevés une seule fois
➤ Commission d'engagement :	NEANT
➤ Commission de mouvement :	NEANT
➤ Commission de non-utilisation :	0,10 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts

¹ Dans l'hypothèse où l'EURIBOR 1 SEMAINE serait inférieur à zéro, l'EURIBOR 1 SEMAINE sera alors réputé égal à zéro.